



Charte des Parents du FC Saint-Paul (Saison 2025-2026)

Les parents jouent un rôle central dans l'accompagnement et l'épanouissement des jeunes joueurs. Le FC Saint-Paul souhaite instaurer un climat de confiance, de respect et de collaboration entre les familles, les entraîneurs et le club.

Cette charte définit les règles de bonne conduite et les engagements des parents pour garantir le bon développement des enfants et le respect des valeurs du club.

1. Nos valeurs partagées

En signant cette charte, chaque parent s'engage à respecter et promouvoir les valeurs suivantes :

- Respect → des entraîneurs, des joueurs, des adversaires, des arbitres et des installations.
- Fair-play → adopter une attitude positive, avant, pendant et après les matchs.
- Soutien → encourager les enfants et les équipes, sans se substituer au rôle des entraîneurs.
- Bienveillance → contribuer à un climat serein et constructif.
- Engagement → participer, dans la mesure du possible, à la vie du club et aux activités de l'équipe.

2. Mes engagements en tant que parent

2.1. Encourager sans diriger

- Je soutiens mon enfant dans sa pratique sportive sans intervenir sur les choix de l'entraîneur.
- Je laisse les entraîneurs encadrer et prendre les décisions sportives.
- Je respecte les compositions d'équipe, les temps de jeu et les convocations.

2.2. Adopter un comportement exemplaire

- J'encourage tous les joueurs, pas uniquement mon enfant.
- Je respecte les adversaires, les arbitres, les entraîneurs et les autres parents.
- Je reste derrière les barrières ou dans les zones spectateurs définies.
- Je m'interdis toute insulte, contestation d'arbitrage ou pression négative sur les enfants.

2.3. Communication avec le club

- Je contacte l'entraîneur ou le responsable de catégorie en privé pour toute question, remarque ou problème.
- Je respecte les canaux officiels de communication (WhatsApp, e-mails, ClubCorner).
- J'informe l'entraîneur en amont en cas d'absence ou de retard de mon enfant.

2.4. Contribution à la vie du club

- Je participe, dans la mesure du possible, aux événements, manifestations et actions du club.
- Je peux aider pour les transports, l'organisation des matchs ou des tournois.
- Je contribue à véhiculer une image positive du FC Saint-Paul, sur et en dehors des terrains.

3. Gestion des comportements inappropriés

Tout comportement contraire aux valeurs du club (insultes, violences, perturbations répétées, contestations d'arbitrage, etc.) pourra entraîner :

- Un rappel à l'ordre de l'entraîneur ou du responsable de catégorie,
- Un entretien avec le comité,
- Une éventuelle exclusion temporaire ou définitive des installations.

4. Engagement du parent

En signant cette charte, je m'engage à :

- Respecter les entraîneurs, joueurs, adversaires et arbitres,
- Soutenir mon enfant avec bienveillance,
- Promouvoir les valeurs et l'image du FC Saint-Paul,
- Coopérer avec le staff technique et le comité dans l'intérêt des enfants.

Nom du parent :

Signature du parent :

Date :

Nom du joueur :

Catégorie :